



2021-27

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 avril à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 02/04/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT

Excusée :

Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laëtitia PRADINES
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2021

VU la loi 94-504 du 22 juin 1994
VU la loi 96-142 du 21 février 1996
VU le Code Général des Collectivités Territoriales
VU l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au 1er janvier 2021,
Après avoir entendu la présentation générale du budget primitif principal de l'exercice 2021 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE l'adoption du budget primitif principal pour l'année 2021 présenté par monsieur le Maire, ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES :		
Prévisions	1 628 130 €	2 593 069.00 €
Excédent de fonctionnement reporté		371 344.34 €
DEPENSES :		
Prévisions	1 628 130 €	2 563 503.96 €
Solde d'exécution reporté		400 909.68 €

Le Maire,
FRANCK PAILLON

Fait et délibéré le 12/04/2021
Pour extrait certifié conforme

